



Communiqué de presse
Paris, le 14 septembre 2021

Baromètre PRISM'EMPLOI Juin 2021



COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE JUIN 2021

La survenue de la crise sanitaire puis du confinement à partir du 17 mars 2020 ont conduit en quelques jours à l'effondrement de l'emploi intérimaire. En juin 2021, la lecture des tendances reste perturbée par la référence à une période atypique (-29,6 % en juin 2020 par rapport à juin 2019 et ce, en tenant compte de l'activité partielle). En conséquence, le commentaire du Baromètre Prism'emploi de juin 2021 porte sur la comparaison avec les données de juin 2019, permettant ainsi un éclairage plus pertinent.

En juin 2021, le travail temporaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) compte pour 797 223 emplois en équivalent temps plein (ETP), soit 4,3 % de moins qu'en juin 2019, correspondant à la destruction de 35 570 ETP par rapport à la situation d'avant crise.

Après -3,3 % en mai 2021 (par rapport à mai 2019), l'évolution de l'emploi intérimaire en juin 2021 se situe 1 point en-dessous de celle du mois précédent. Celle-ci demeure toutefois au-dessus de l'évolution moyenne observée au premier semestre 2021 (-6,5 % par rapport au premier semestre 2019), témoignant d'un redressement progressif mais heurté par les effets des contraintes sanitaires.

Les dynamiques sectorielles sont caractérisées par un relatif rééquilibrage en juin. Le secteur du BTP reste le plus pénalisé (-9,8 % sur deux ans) mais enregistre un redressement de 3,7 points par rapport au mois précédent. A l'opposé, Transports-logistique demeure le secteur le plus dynamique (+10,8 % par rapport à juin 2019) mais connaît une croissance moins marquée que le mois dernier (en baisse de 7,7 points).

Les autres grands secteurs connaissent également une diminution des effectifs intérimaires en juin, plus marquée dans l'Industrie (-7,9 % par rapport à juin 2019) et le Commerce (-6,3 % par rapport à juin 2019) que dans les Services (-1,4 % par rapport à juin 2019).

Dans le détail des qualifications, les métiers intérimaires qui résistent le mieux concernent à la fois les emplois de cadres et professions intermédiaires (+2,9 %) et d'ouvriers non qualifiés (-2,9 %). Au contraire, les fonctions d'ouvriers qualifiés (-6,1 %) et d'employés (-9,5 %) enregistrent une baisse nettement plus marquée.

Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi



DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Évolution de juin 2021 par rapport à juin 2019

LES CHIFFRES CLÉS :

Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse (-4,3 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs sont en baisse

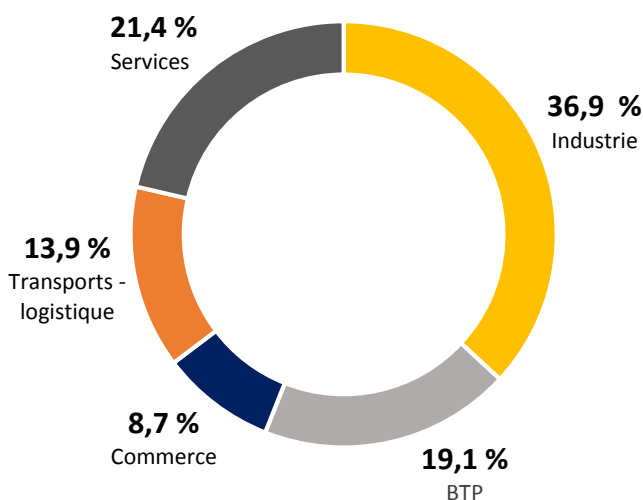
L'emploi intérimaire augmente dans les transports (+10,8 %) mais diminue dans les services (-1,4 %), le commerce (-6,3 %), l'industrie (-7,9 %) et le secteur BTP (-9,8 %).

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

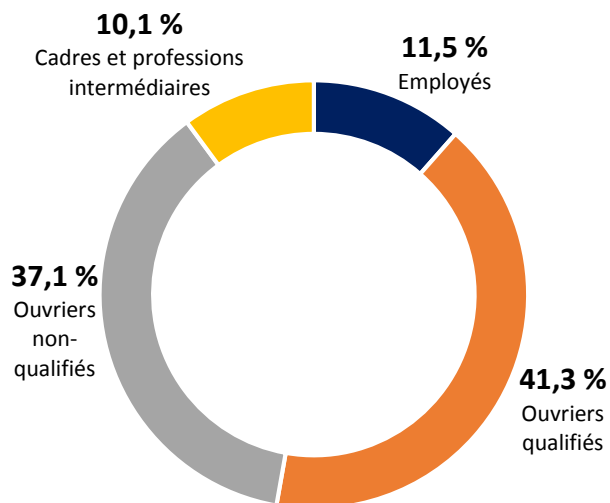
La majorité des qualifications diminuent

L'emploi intérimaire augmente chez les cadres et professions intermédiaires (+2,9 %), mais recule chez les ouvriers non qualifiés (-2,9 %), les ouvriers qualifiés (-6,1 %) et les employés (-9,5 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur



Répartition des effectifs intérimaires par qualification



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES DE JUIN 2021 par rapport à juin 2019 et juin 2020

	2019	2020
Évolution globale	-4,5 %	+36,0 %
BTP	-9,8 %	+20,7 %
Industrie	-7,9 %	+51,3 %
Services	-1,4 %	+43,3 %
Transports	+10,8 %	+28,7 %
Commerce	-6,3 %	+14,8 %

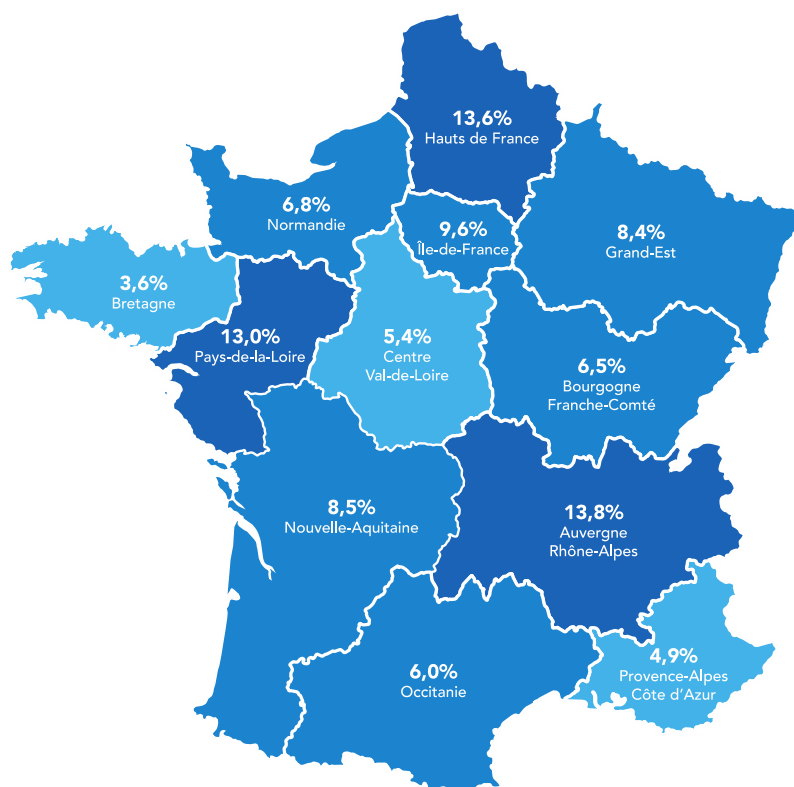
LE CDI INTÉRIMAIRE

En juin 2021, le CDI Intérimaire représente 49 355 ETP, soit 6,2% de l'emploi intérimaire.

Dans un contexte économique et sanitaire appelant à renforcer la sécurisation des parcours, les agences d'emploi ont accru les CDII de 5 138 ETP sur un an correspondant à une hausse de 11,6% de ces effectifs.

Sur les territoires, le recours au CDII représente environ 9% des intérimaires en Pays de la Loire (9,4%), dans les Haut-de-France (9,0%) et en Bourgogne-Franche-Comté (8,5%). C'est en Bretagne et en Ile-de-France (avec 4,1% des effectifs) que ce type de contrats demeure le moins développé.

La répartition géographique des CDII se concentre à plus de 40% dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Auvergne-Rhône-Alpes : 13,8% ; Haut-de-France : 13,6% et Pays de la Loire : 13,0%.



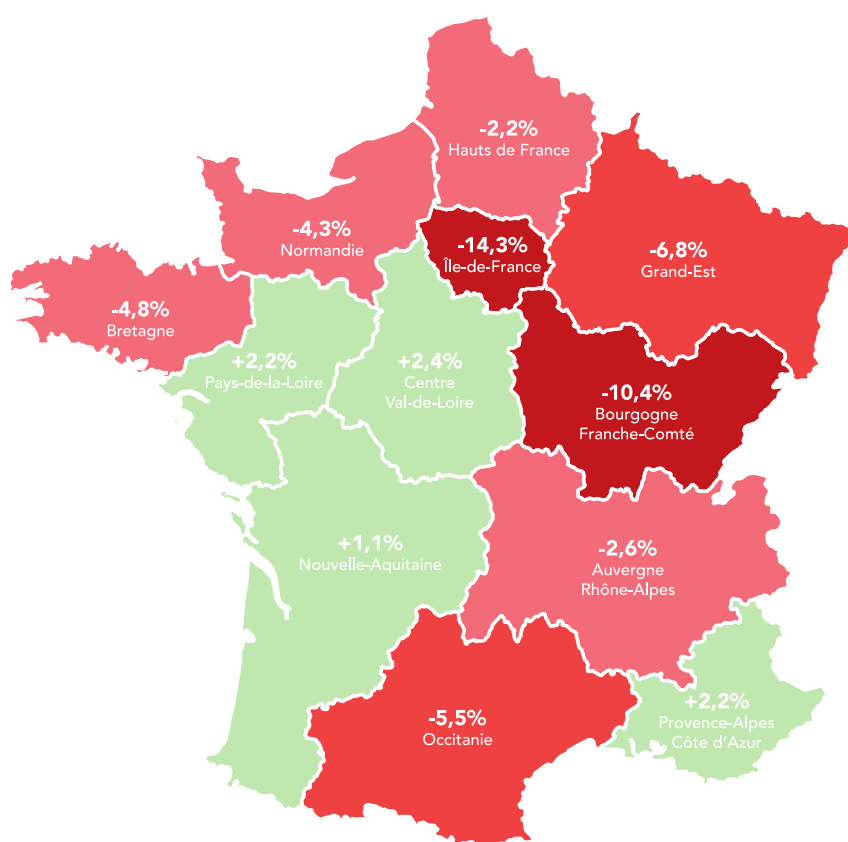
LA FRANCE DES RÉGIONS

Juin 2021 par rapport à juin 2019

Quatre régions sont en hausse

Dans un contexte caractérisé par des situations géographiques très hétérogènes, quatre des treize régions métropolitaines, portées par le développement du secteur transports-logistique, voient les effectifs intérimaires se développer : Centre Val-de-Loire avec +2,4 %, PACA avec +2,2 % ; Pays-de-la-Loire avec +2,2 % et Nouvelle-Aquitaine avec +1,1 %.

A l'opposé la situation en Ile-de-France (-14,3 %) et en Bourgogne-Franche-Comté (-10,4 %) demeurent préoccupantes.



Contacts presse

Ema Hazan
06.64.56.11.74
ema.hazan@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
juliette.prost@plead.fr

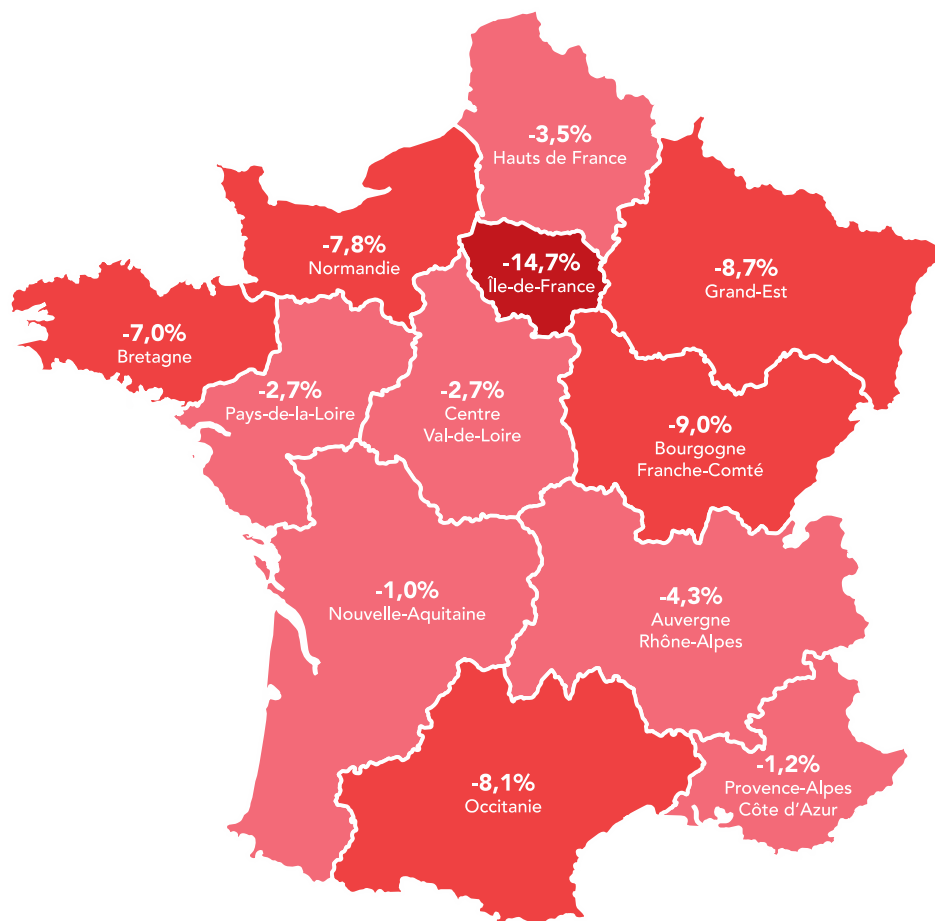
À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi



Cumul annuel : janvier-juin 2021 (%)

Au cours des six premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse cumulée de -8,7 % par rapport à la même période en 2019.



Méthodologie :

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.

Contacts presse

Emma Hazan
06.64.56.11.74
emma.hazan@plead.fr

Juliette Prost
06.72.47.53.28
juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.
www.prismemploi.eu - @Prismemploi

